|  |  |
| --- | --- |
| **Commune Rurale de Ingall (Niger)**C:\Users\jarryl\Desktop\th.jpg | **Chlorophylle France**C:\Users\jarryl\Desktop\chlorologo.jpg |

|  |
| --- |
| **ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE D'INGALL****2016-2017** |

Document de travail à discuter au prochain comité de salubrité en préparation d’une nouvelle demande de financement de Chlorophylle à ses partenaires



La demande est faite pour 2 ans mais se réalisera surement sur trois ans

Objectifs à rappeler

⇒ Les objectifs du projet étaient :

• l'accès à l'eau potable qui doit être quotidien, sans danger et pour tous

• un assainissement adapté : latrines, fosses septiques, mares, etc.

• la salubrité par la sensibilisation et la gestion des déchets

• la bonne gouvernance par l'accompagnement de la collectivité et des acteurs locaux dans leurs compétences

⇒ Les populations visées par ce projet sont donc :

• toute la population d'Ingall

• les familles, les populations vulnérables comme les femmes enceintes et les enfants

• les écoliers qui effectuent de longs trajets pour se rendre à l'école

• les patients hospitalisés au CSI pouvant ainsi bénéficier d'un accès à une eau propre

• les commerçants du marché qui vendent des denrées périssables.

Le fonctionnement du projet

Le comité de salubrité à rapeller

Ce comité présidé et convoqué par le Maire rassemble l’ensemble des acteurs autour de la salubrité, administration, chefferie coutumière, société civile. Son rôle est de participer à la définition des activités et leur organisation. Il permet également de trouver des solutions aux problématiques rencontrées sur certaines activités.

Il se réuni 2 fois par an, néanmoins tout au long de l’année les échanges entre acteurs ont lieu de manière moins formelle.

Existant depuis 2004, c’est la première période où il fonctionne correctement et où il commence à vraiment s’approprier son rôle. Ce mode de fonctionnement est donc à faire perdurer tout en essayant de donner encore un peu plus de responsabilité à ce comité, notamment dans la planification des activités mais aussi dans l’influence sur le respect des lois de la salubrité publiques.

Le PV de ce comité de salubrité sera joint au dossier de demande + courrier d’engagement de la mairie

Préciser le rôles et les ressources humaines de la mairie qui peuvent accompagner le programme

Les principaux partenaires de la collectivité

Les femmes relais, Chlorophylle, l’agent de l’assainissement, le Csi, Habdigui …

A compéter

L’organisation des activités à rapeller

L’agent de Chlorophylle Ibrahim Alanga est en charge de la mise en œuvre et du suivi des activités de salubrité. Outre les moyens administratifs dont il dispose, il peut également mobiliser des moyens humains selon les activités, tâcherons et manœuvres pour la construction, Femmes relais pour la sensibilisation, jardiniers pour la pépinière, etc. Également l’agent de l’assainissement en poste au Centre de Santé (CSI) à Ingall qui valide techniquement les infrastructures hydrauliques.

Pour les fosses septiques, ce sont les chefs de quartiers qui recensent et planifient les réalisations.

Pour les autres ouvrages hydrauliques (rue pavées, latrines, etc.), c’est le comité de salubrité qui décide des emplacements, du nombre …

Pour la sensibilisation, les femmes Relais sont formées auprès du centre de Santé et notamment l’agent de l’assainissement et l'assistante sociale.

Le programme est découpé en semestre (période 6 mois) à la fin de laquelle le comité de salubrité se réuni.

Un compte rendu d’activité et financier et envoyé par courriel en France pour validation et autorisation d’engagement de la prochaine programmation.

Des perspectives

Aucuns efforts ne doit être relâché de la part des acteurs de la salubrité pour que se poursuivent les activités. Il faudra renforcer le comité en le réunissant plus souvent, mettre plus de liens entre la société civile et l’employé communal de la voirie. Autre point qu’il faudra résoudre, c’est la relation avec les marchands autour du marché, mais aussi celle avec les briquetiers qui creusent les mares de par leur activité ...

Les réalisations

Le renforcement des capacités des acteurs

Définir les besoins pour chaque acteur identifiés plus haut en formation accompagnement …

Les fosses septiques et Latrines publiques

Faire un état des lieux précis par quartier

Adduction d’eau

Faire un état des besoins, lister les installations souhaitées

Rue Pavée

Faire un état des besoins, lister les installations souhaitées

Pompes

Faire un état des besoins qui peut sortir d’in Gall, lister les installations souhaitées qui doivent être sur des puits existants

Comblement des mares

Faire un état des besoins et capacités

La pépinière

Faire un état des besoins

Sensibilisation

Engagement à poursuivre les activités

Déchets / dépotoirs / centre de stockage pour les déchets dangereux

Faire un état des besoins

Autres activités souhaitées

Faire la liste précise

L’aspect financier

Le budget prévisionnel

Ce sont les coûts que l’on utilise, les mettres à jour

Attention on ne pourra pas non plus forcèment tout faire il faut que les demandes soient réalistes pour nos capacités de travail environ 20 000 € par an soit 40 millions de cfa sur 3 ans

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Quantité** | **Prix unitaire****Francs CFA** | **Total****Francs CFA** | **Total****Euros** |
| **Investissement** |  |  |  |  |
| Formations |  | 250 000 |  |  |
| Fosses et latrines |  | 120 000 |  |  |
| Pompes à motricité humaine |  | 4 000 000 |  |  |
| Adduction d'eau CSI, école |  | 100 000 |  |  |
| Jardinier pépinière |  | 20 000 |  |  |
| Semence et matériel |  | 2 000 |  |  |
| Programme sensibilisation |  | 350 000 |  |  |
| Pavage rue |  | 10 000 |  |  |
| Étude pour les mares |  | 7 500 000 |  |  |
| Comblement de mares |  | 2 000 000 |  |  |
| **Fonctionnement** |  |  |  |  |
| Déplacement, bureautique |  | 200 000 |  |  |
| Agent de supervision |  | 100 000 |  |  |
| Per diem services techniques |  | 5 000 |  |  |
| **Suivi** |  |  |  |  |
| Missions de France |  | 2 000 000 |  |  |
| Valorisation bénévolat |  |  |  |  |
| **Total général** |  |  |  |  |

La plan de financement

Il faut aussi que la mairie s’engage à investir des fonds comme les autres années, donc soit elle prend à sa charge d’autres activités, soit des activités de ce programme, en prévoir pour 5 millions environ

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **prévu** | **réalisé** |
|  |  |  |
| Association Chlorophylle |  |  |
| Commune d’Ingall |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Fonds privés |  |  |
|  |  |  |